RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

Pays : Burundi
N° du projet : P176396/P180987
Don N° : E2820-BI
Références : BI-PAFEN-PIU-2.4.1.13d -CS-CQS
Emis le : 03 Novembre 2026

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANTS)

SÉLECTION DE FIRMES/CABINETS

Recrutement d'un cabinet pour assurer la formation et la certification des techniciens du MFBEN, du SETIC et de l'OBR sur le Hacking Forensic Investigation.

1. Le Gouvernement du Burundi a reçu un financement de la Banque Mondiale pour la mise en place du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique du Burundi (PAFEN) en sigle « le Projet », et financer ses activités. Il est prévu qu'une partie des ressources de ce financement soit utilisée pour financer le **Renforcement des capacités en matière de gouvernance, d'utilisation et de gestion des technologies de l'information » pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, du Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de l'Office Burundais des Recettes- OBR.**

2. Dans ce cadre, le projet prévoit le financement des prestations « **Recrutement d'un Cabinet pour la formation et la certification des techniciens du MFBEN, SETIC et de l'OBR sur le Hacking Forensic Investigation »**

3. L'objectif global de la mission est de recruter un cabinet de formation spécialisé et accrédité pour dispenser une formation certifiante en Hacking Forensic Investigator (CHFI) au profit du personnel de la Direction Générale de l'Économie Numérique (DGEN) du Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique (MFBEN), du Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information ainsi que du personnel de la Direction des Technologies de l'Information (DTI) et du Commissariat des Taxes Internes de l'Office Burundais des Recettes (OBR). Le cabinet devra être accrédité par l'EC-Council ou autorisé par un organisme reconnu par celui-ci à dispenser la formation et à préparer les candidats à la certification Certified Hacking Forensic Investigator (CHFI), afin de

garantir la conformité du contenu, des outils pédagogiques et des méthodes de formation aux standards internationaux.

4. Plus particulièrement, la formation vise à :

- Former les participants au cadre l'égal, éthique et procédural de l'investigation numérique, appliqué au contexte institutionnel et juridique du Burundi
- Comprendre le cadre légal et éthique du forensic.
- Collecter et conserver des preuves numériques.
- Créer et analyser des images forensiques.
- Retrouver et examiner des données supprimées.
- Analyser la mémoire vive et les systèmes de fichiers.
- Investiguer les activités réseau et les journaux.
- Détecter et analyser des malwares.
- Rédiger des rapports d'enquête exploitables.
- Préparer les participants au passage et à la réussite de l'examen officiel CHFI (ECHO 312-49), et organiser le passage de cet examen.

5. La durée globale de la mission (formation, préparation à l'examen de certification puis passation de l'examen) sera négociée entre l'Acheteur et le fournisseur mais devra s'étendre sur une période ne dépassant pas 8 semaines, à compter de la date de mise en œuvre du contrat.

6. Les Termes de référence peuvent être téléchargés sur le site du PAFEN : https://pafen.gov.bi/appels-doffres/ ou obtenus aux adresses mentionnées ci-dessous.

7. L'Unité de Gestion du PAFEN invite les cabinets spécialisés dans le domaine objet desdites prestations intéressés par la présente mission à fournir des informations démontrant qu'ils disposent des qualifications requises et de l'expérience pertinente pour l'exécution des services.

8. **Critères d'établissement de la liste restreinte :**

La présente mission sera exécutée par un cabinet de formation agréé et reconnu au niveau international pour son expertise dans le domaine du forensic numérique et de la cybersécurité.

Le cabinet devra répondre aux exigences suivantes :

1) Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite de formations certifiantes en cybersécurité ;
2) Disposer d'au moins cinq (5) références pertinentes démontrant la réalisation de missions similaires dans le domaine de la formation professionnelle en sécurité de l'information ou en investigation numérique au cours des trois (3) dernières années ;
3) Fournir des preuves d'accréditation officielles (contrats, certificats, lettres de partenariat, etc.) émises par l'EC-Council ou tout autre organisme reconnu, attestant que le cabinet est habilité à dispenser la formation et à faire passer la certification CHFI (Certified Hacking Forensic Investigator) ;

4) Fournir un lien vers son site Internet officiel, permettant de vérifier ses activités, ses références et son statut institutionnel.

NB : Les formateurs ne sont pas évalués à ce stade de la présélection

9. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt).

En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liées à cette mission comme énoncés au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

10. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs compétences, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement solidaire (joint-venture) et / ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement solidaire (joint-venture), tous les partenaires du groupement solidaire (joint-venture) seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

11. Le cabinet ou la firme sera sélectionné par la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultants (SQC), conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de Septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

12. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau : de 8H :00 à 12H :00 et de 13H : 00 à 17H : 30 heure locale de lundi à vendredi (heure de Bujumbura : GMT+2)

13. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous par courrier ordinaire ou par e-mail au plus tard le **23/11/2026 à 17 heures 00** (heure de Bujumbura, GMT+2) avec la mention :

*« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° BI-PAFEN-PIU- 2.4.1.13d -CS-CQS PORTANT RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR ASSURER LA FORMATION DES TECHNICIENS DU MFBEN, DU SETIC ET L'OBR SUR **HACKING FORENSIC INVESTIGATOR***

14. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A l'Attention de **Bienvenu IRAKOZE, Coordonnateur du PAFEN**

Adresse du bureau : **Nouveau site du PAFEN à Bujumbura, Kinindo, Quartier Zeimet, jonction Rues Kiremba et Kinyinya N°14 (Partie PAFEN), Tél : +257 69 50 00 32 - Bujumbura**
Adresse électronique : ***procurement@pafen.gov.bi*** avec copie obligatoire à ***info@pafen.gov.bi***, ***mvukiyekeges@gmail.com*** et ***nephtali.niyibizi@pafen.gov.bi***; et ***elias.nyandwi@pafen.gov.bi***

Pour autorisation de publication

Bienvenu IRAKOZE

P.O Télesphore NTAMATUNGIRO, Coordonnateur a.i

Coordonnateur du PAFEN